

Corbreuse

Bulletin Municipal d'Information - Décembre 2020 - n° 204













Dimanche 13 décembre :

Marché de Noël, place Garlande de 10h à 17h

Jeudi 17 décembre :

Tests de dépistage COVID 19 organisés par le Département, place Garlande de 9h à 15h

Fermeture exceptionnelle de la Mairie

- Samedi 26 décembre 2020
- Samedi 2 janvier 2021

SOMMAIRE

CORBREUSE AU JOUR LE JOUR Corbreuse vu par les enfants	
LA MUNICIPALITÉ VOUS INFORME Restauration scolaire	
CORBREUSE D'AUTREFOIS L'école de Corbreusep 8	
LE CONSEIL MUNICIPAL Compte-rendu du 25 septembre 2020 p 9	
CORBREUSE PRATIQUE Urbanisme p 12 Etat civil p 12 Vie de la paroisse p 12 Infos pratiques P 13	

Remise des articles auprès de Sonia RAFFUGEAU, avant le **20 du mois précédent la parution** : mairie.corbreuse@wanadoo.fr

La Mairie en pratique :

HORAIRES D'OUVERTURE :

LUNDI de 15h00 à 18h00 MERCREDI de 9h00 à 12h00 VENDREDI de 15h00 à 18h00 SAMEDI de 9h00 à 12h00

COMMUNICATION:

Téléphone: 01.64.59.40.63

Courrier électronique : mairie.corbreuse@wanadoo.fr Site internet : www.mairie-corbreuse.fr (rubrique contacts)

Facebook: www.facebook.com/corbreuse/

DEMANDE DE RENDEZ-VOUS:

Si vous souhaitez rencontrer Monsieur le Maire ou l'un de ses adjoints, vous pouvez demander un rendez-vous au secrétariat de la Mairie.





Chères Corbreusoises, chers Corbreusois,

Cette singulière année 2020 va bientôt tirer sa révérence et nul doute que, dans l'ensemble, nous ne la regretterons pas. Néanmoins, à l'occasion des Fêtes de fin d'année qui, à la fois clôturent les mois passés et sont aussi l'aube d'un nouvel élan, nous avons souhaité reconduire les illuminations

de Noël dans le village et érigé deux sapins, place Garlande et près de l'église. Ces moments plus festifs vont nous permettre d'apporter la gaieté dont nous avons tous besoin en cette période et dans ce contexte sanitaire exceptionnel.

Cette pandémie a bouleversé profondément nos habitudes de vie, l'entrée en vigueur du deuxième confinement l'atteste une fois de plus. Un grand nombre de nos concitoyens, parfois nos propres voisins, sont déjà concernés par la diminution du temps de travail ou, plus gravement encore, frappés par le chômage. Je n'oublie pas non plus, la détresse psychologique indéniable, toutes générations et conditions confondues, induite par la prolongation de cette situation. L'arrivée du vaccin annoncée prochainement, ne sera qu'une étape dans notre parcours de reconstruction qui s'annonce long et laborieux. Mais cette période nous a aussi appris à nous réinventer. Le mot SOLIDARITE et les valeurs qu'il véhicule, a retrouvé une place prépondérante dans nos quotidiens, et de cela, nous pouvons être fiers.

Plusieurs manifestations ont été reportées, voire annulées, mais nous rebondissons et trouvons d'autres opportunités de nous réjouir. Le repas de nos séniors est remplacé cette année par des paniers gourmands, constitués essentiellement de produits issus de nos commerçants locaux, j'y tenais particulièrement. Une autre bonne nouvelle : nous allons pouvoir organiser notre Marché de Noël local dès ce dimanche 13 Décembre. Nous vous y attendons tous autour de nos exposants.

Je tiens à remercier chaleureusement le Conseil Municipal, les services municipaux, le CCAS dont le rôle est primordial en ces temps de crise sanitaire, tous actifs et force de propositions.

Je vous souhaite à tous, de belles Fêtes de fin d'année. Qu'elles soient pour vous et vos proches, une parenthèse de bonheur familial.

Bien à vous. Votre maire José CORREIA

CORBREUSE Communication Décembre 2020

Directeur de publication : José CORREIA, Maire Service communication : Sonia RAFFUGEAU

Comité de lecture : Christophe BARRAULT, François DUCEPT, Sébastien MAEDER, Catherine RIGO, Damien PERRUFEL

Tél: 01 64 59 40 63 / mairie.corbreuse@wanadoo.fr



Lors du 1^{er} confinement, la municipalité avait organisé un concours de dessins pour les enfants du village. Pour les remercier, la municipalité leur a offert des livres.

Voici leurs réalisations :



Elio CHABRIER



Mélissa FAGUET



Loris BISSON



Loris BISSON



Jade DAGNET NARDETTO



Nathan BISSON

ASSOCIATION LA SOURIS EN HERBE

Bilan de la fin d'année scolaire 2019-2020

Comme pour beaucoup d'entre nous, le début de l'année 2020 aura été compliqué. Nous avons pu fêter la Chandeleur (vente de crêpes à la sortie des écoles). Mais nous avons dû annuler la vente de fromages du printemps et la Kermesse des écoles n'a pas pu se tenir. Malgré tout, nous avons pu financer un spectacle de fin d'année à l'école maternelle le 30 juin : "Guignol" par Christopher Show.

Actions pour l'année scolaire 2020-2021

Compte tenu de la situation sanitaire à la fin de l'été et des projections que nous pouvions faire, le bureau de l'association a décidé de ne pas organiser le Vide Ta Chambre, ni le spectacle de Noël puisque cela imposait un brassage très important de personnes dans des locaux clos. Par contre, nous avons décidé de maintenir deux opérations : la vente de fromages en novembre et la vente de sapins début décembre. Ces deux opérations ont été une réussite! Merci à vous. Pour les fromages, vous avez pu constater que nous avons étoffé l'offre : Saint-Nectaire fermier, Cantal Entre-deux et Tome de Brebis sont venus s'ajouter aux Comté et Morbier. Ces trois nouveaux fromages nous viennent de la fromagerie Benoit Chapert, à Aumont-Aubrac (Lozère).

Pour les sapins, nous avons vendu 94 sapins ! Comme tous les ans, nous achetons local car ces sapins sont fournis par Christophe Latour, producteur-négociant à Bailleau-L'évêque en Eure-et-Loir.

Pour début 2021, nous ne savons pas dans quelle mesure il sera possible d'organiser une Chandeleur. Rassurez-vous, si on l'organise, vous serez tenus au courant! Une deuxième opération fromages est également prévue au printemps. Puis, peut-être, la Kermesse des écoles...

Toutes ces opérations servent à récolter des fonds pour financer des projets portés par les enseignantes : venue d'un intervenant sur la gestion des émotions en maternelle, marelle et cible dans la cour de l'école élémentaire, sortie au ZooParc de Beauval...

Si vous souhaitez nous aider ou être informés de nos opérations, envoyez-nous un mail!

Mail: <u>lasourisenherbe@gmail.com</u>

Facebook: LaSourisEnHerbe







INFO service de restauration

Depuis le 9 novembre 2020 nous avons dû mettre en place deux services de restauration, pour appliquer au mieux le nouveau protocole sanitaire délivré par le Ministère de l'Education Nationale:

1er service: 12h - 12h45

Maternelle: 41 enfants mangent à la cantine

Classe d'Agnès 27 enfants scolarisés Classe de Cindy 27 enfants scolarisés

Elémentaire: 44 enfants mangent à la cantine

CM1/CM2 : 26 enfants scolarisés CM2/CM1 : 26 enfants scolarisés

2ème service: 12h45 - 13h30

Elémentaire : 61 enfants mangent à la cantine

CP/CE1 : 25 enfants scolarisés CE1/CE2 : 26 enfants scolarisés CE2/CM1 : 25 enfants scolarisés

L'entrée des maternelles se fera par la porte qui se trouve près de la garderie, les CM1/CM2 par la porte extérieure et les CP/CE1/CE2/CM1 par la porte près de la cuisine pour éviter le brassage des enfants.

Pour le temps de récréation autour de la pause méridienne la cour de l'école élémentaire est séparée en cinq zones de façon à ce que les enfants de chaque classe ne se côtoient pas.

DISTRIBUTION DES COLIS DE NOEL PAR LE C.C.A.S.

Habituellement retiré en mairie, le colis de Noël sera distribué à domicile par l'équipe du Centre Communal d'Action Sociale de Corbreuse, le week-end du 12 et 13 décembre 2020, afin de garantir le strict respect du protocole sanitaire.



PAIEMENT DE PROXIMITÉ À CORBREUSE

La Direction Générale des Finances Publiques a noué un partenariat avec le réseau des buralistes afin de proposer une offre de paiement de proximité.

Vous pouvez désormais régler vos impôts, amendes et autres factures au Café du Clos de Coignières, rue des Montceaux.



CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES - VOTRE NOUVEAU POINT RELAIS

Un nouveau point relais CAF vous accueille à partir de décembre à la Communauté de Communes du Dourdannais en Hurepoix, 17 rue Pierre Ceccaldi, à Dourdan :

- le lundi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00,
- le mardi de 8h30 à 12h00.
- le jeudi de 8h30 à 12h00,
- le vendredi de 13h30 à 17h00.

Vous pouvez y effectuer vous-même vos démarches sur le site caf.fr : consulter votre compte, déclarer vos revenus, faire des simulations.

Inutile de se déplacer jusqu'aux espaces CAF, les points relais sont une solution de proximité efficace, pour vous aider dans vos démarches courantes.

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes filles et les jeunes hommes nés en Octobre, Novembre et Décembre 2004 doivent se faire recenser à la Mairie avant le 31 décembre 2020.

Se munir du livret de famille et de la Carte Nationale d'Identité.

Le recensement permet l'inscription d'office du jeune sur les listes électorales à ses 18 ans.

LES RESTAURANTS DU CŒUR - CENTRE DE DOURDAN

L'accueil aux Restos du cœur pour l'hiver 2020-2021 a débuté lundi 23 novembre 2020 jusqu'au samedi 13 mars 2021.

Il s'effectue 3 fois par semaine :

- lundi, mercredi et samedi de 9h à 11h à la Croix Saint-Jacques, rue des provinces, Bât Vexin, porte A à Dourdan.

Tél: 01 60 81 08 48

Le port du masque est indispensable. Du gel hydro-alcoolique est à disposition et la distanciation physique respectée.



L'ÉCOLE DE CORBREUSE - 1ère PARTIE (de l'origine jusqu'à la Révolution)

« Qui a eu cette idée folle, un jour d'inventer l'école ? C'est ce sacré Charlemagne... »

Chacun de nous a fredonné cet air, et pourtant c'est une idée fausse qu'il colporte : ce roi bien connu des écoliers, a seulement donné un élan à l'éducation populaire, la révolution scolaire à proprement parler ne survenant qu'au XIIème siècle. L'enseignement se fait tout d'abord en latin, puis progressivement, à partir de 1530 en français.

On relève la première trace d'un système scolaire à CORBREUSE en 1625, avec l'enregistrement du mariage de Jacques CLEREAU, maître d'école de profession, dont on ignore cependant en quoi consistait l'enseignement.

En 1675 le sieur Antoine de SAINT PERIER, écuyer du roi-Soleil, sieur de Bandeville et seigneur de CORBREUSE, lègue au village une chaumière et le terrain attenant, situés sur la Butte-aux-pains. Ce n'est qu'une misérable bâtisse au toit de chaume, avec une petite cour, une grange, une étable, une chambre froide, et, à l'arrière, un jardin clos de haies. Faute de places en nombre suffisant, les enfants s'y entassent comme ils peuvent. Cette école est dotée par la famille SAINT PERIER jusqu'en 1750. L'entretien de la maison et les réparations en incombent au maître, ainsi que l'obligation de faire quotidiennement par deux élèves, à la fin de la classe, des prières à l'intention des donateurs, et ce pour l'éternité...

Par donation du 18 mars 1681, Mle Elisabeth de SAINT PERIER lègue une autre terre à l'école. En contrepartie, le maître d'école devra instruire un pauvre choisi par le curé.

Une ordonnance royale du 13 février 1698 oblige les habitants à envoyer leurs enfants à l'école paroissiale dite « petites écoles », jusqu'à leurs quatorze ans. Le financement de ces classes, gratuites pour les élèves, est assuré par les habitants, des congrégations religieuses et des legs pieux. Le maître d'école peut être logé au presbytère. Sa rémunération s'élève à 150 livres par an alors qu'elle n'est que de 100 livres par an pour une femme assurant la même fonction.

L'éducation des filles au XVIIIème siècle n'est alors pas une priorité, elle est même découragée. L'avis de Fenelon, homme d'église, théologien et pédagogue est éloquent : "il ne faut pas qu'elles soient trop savantes, la curiosité les rend vaines et précieuses. L'important est de savoir gérer leur ménage et obéir à leur mari sans raisonner..."

Par testament du 28 juin 1749 Joachim de SAINT PERIER attribue une rente de 18 livres pour l'instruction de six enfants pauvres des deux sexes, (trois garçons, choisis par le curé et trois filles par le seigneur de COIGNIERES). Jusqu'à la révolution de 1789 les maîtres d'école de CORBREUSE et ses environs, sont nommés par l'évêque de CHARTRES.

Le dernier d'entre eux, M. TRUBERT, est nommé en 1774, par l'Evêque Pierre-Augustin Bernardin de ROSSET de ROCOZELS de FLEURY, grand aumônier de Marie LESCZYNSKA (épouse de Louis XV) et de Marie Antoinette. Il servira l'école durant près de 20 ans.

Jusqu'à la Révolution, l'enseignement paroissial en FRANCE est très succint et heureux qui sait lire, écrire et compter. A CORBREUSE le maître d'école est tenu, en plus du temps passé à enseigner, de cultiver sept hectares de terre. Les élèves, de leur côté, aident aussi leurs parents aux champs une grande partie de l'année et il est avéré qu'ils fréquentent davantage l'hiver qu'aux autres saisons.

Madeleine MAZIERE Catherine, Lucie, Pascale, Alexandre et Sébastien

PS : Merci à la commission patrimoine pour ce formidable travail d'équipe tant pour le texte que pour les idées



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 25 septembre 2020

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au foyer « l'Unisson » en séance publique, sous la présidence de Monsieur José CORREIA Maire.

<u>Etaient présents</u>: M. CORREIA, M. SARRAZIN, Mme MAZIERE, M. BARRAULT, Mme LEVASSEUR, Mme CHARBONNIER, M. DUCEPT, Mme DALLOZ, M. THENAULT, Mme BERTRAND, M. MEYER, Mme RIGO, Mme SAISON, M. MAEDER, M. HERBINIERE, M. PERRUFEL, Mme LOPES DOS SANTOS, M. BUANNIC

Monsieur DUCEPT est élu secrétaire.

LE CONSEIL:

► **Approuve** le compte rendu de la séance précédente.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal, que dans le cadre de sa délégation au maire, il a signé :

- L'avenant n° 1 au marché passé avec l'entreprise SINIO concernant le marché des travaux de la réhabilitation de la Mairie « lot Signalétique », pour une moins-value de 341,36 € HT.
- Une décision pour désigner le Cabinet d'avocats ATYS pour représenter et défendre les intérêts de la Commune dans l'affaire des Consorts GRANGER au sujet du recours contentieux sur le permis de construire accordé à la SCI ESTEVES CORBREUSE.
- La convention de coopération public-public avec la CCDH qui a pour objet de définir les modalités de coopération de l'EPCI et de ses communes membres pour lutter efficacement contre la propagation de la COVID 19 et doter les communes en équipements de protection pour les fournir à leur personnel et leur population.
- ▶ Autorise Monsieur le Maire à signer la convention avec Madame Frédérique HIGUINER, Directrice de l'école élémentaire, portant sur le fonctionnement du service d'études dirigées pour l'année scolaire 2020/2021.

19 voix POUR

Conformément à l'article L 2123-12 du Code Général des Collectivités Territoriales portant sur la formation des élus :

- ▶ Valide les orientations suivantes en matière de formation :
 - Les fondamentaux de l'action publique locale,
 - Les formations en lien avec les délégations et/ou l'appartenance aux différentes commissions,
 - _Les formations favorisant l'efficacité personnelle (prise de parole, bureautique, gestion des conflits...)

- ▶ Adopte le principe d'allouer dans le cadre du budget une enveloppe budgétaire annuelle à la formation des élus municipaux d'un montant égal à 2% du montant des indemnité des élus.
- ▶ Dit qu'un tableau récapitulatif des actions de formation financées par la commune sera annexé au compte administratif, et que les dépenses correspondantes sur les crédits ouverts à ce titre, seront imputées au budget de la commune au chapitre 65.

19 voix POUR

Vu l'état des produits irrécouvrables du budget assainissement transmis par la Trésorerie de Dourdan,

➤ Se prononce favorablement sur l'admission en non-valeur de créances irrécouvrables du budget assainissement pour un montant de 281,94 €.

19 voix POUR

▶ Approuve le transfert des crédits suivants sur le budget Assainissement 2020

Désignation	Dépenses
Fonctionnement	
D-6226 Honoraires	-300 €
D-6541 créances admises en non-valeur	+300 €

19 voix POUR

▶ Approuve le transfert des crédits suivants sur le budget général de la Commune 2020

Désignation	Dépenses	Recettes
Fonctionnement		
D-60622 carburants	+ 1 000 €	
D-6064 fournitures administratives	+ 914 €	
D-615221 entretien réparations bâtiments publics	+ 15 000 €	
D-6156 maintenance	+ 3 000 €	
D-6262 frais télécommunications	+ 2 000 €	
D-6531 indemnités	+ 2 900 €	
D-6535 formation	+ 650 €	
R-7381 taxe additionnelle droits mutation		+ 25 464 €
Investissement		
D-020 dépenses imprévues	- 18 650 €	
R-024 produits de cession		- 10 000 €
D-21318-112 normes élec. Bâtiments com	+ 2 650 €	
D-2181-123 installation téléphone mairie	+ 6 000 €	
TOTAL	15 464 €	15 464 €

19 voix POUR

Considérant que la Commune de CORBREUSE n'a plus l'utilité du terrain cadastré section X 640 d'une superficie de 533 m2 situé rue des Entrepreneurs :

► Autorise Monsieur le Maire à procéder à la vente de ce terrain au prix de 100.000 € net vendeur.

18 voix POUR

1 ABSTENTION M. DUCEPT

Monsieur DUCEPT intervient sur la cohérence à ce que la commune se défasse de ce terrain qui pourrait accueillir une annexe des ateliers municipaux.

Monsieur le Maire indique le souhait de la municipalité, que l'ensemble des ateliers municipaux soient maintenus dans un seul lieu, le lieu actuel.

▶ Prend connaissance du rapport annuel d'activité du SIREDOM pour l'année 2019.

QUESTIONS DIVERSES:

- Pour des raisons sanitaires, annulation des Hurepoix en Folie's du dimanche 27 septembre 2020. Mise à disposition de la place de Garlande aux traiteurs de l'évenement.
- Projet de création d'une boutique éphémère place de Garlande. Monsieur le Maire rencontrera les personnes intéressées.
- Organisation par la Communauté de Communes du Dourdannais en Hurepoix d'une réunion pour informer les entreprises du territoire sur le plan de relance gouvernemental.
- Association « Essonne Développement ».
- Activité économique zone de Vaubesnard
- Séminaire des élus le 7 novembre 2020 organisée par la CCDH (présence souhaitée).

Monsieur DUCEPT souhaite qu'un planning soit fait par rapport aux réalisations majeures programmées par l'équipe municipale.

Monsieur le Maire l'informe que le planning dépend des travaux des diverses commissions ainsi que des demandes de subventions inhérentes à ces projets.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h50

Déclarations préalables acceptées :

- Monsieur Jean-Yves HENRY
 DP 091 175 20 10027
 Aménagement des combles et pose de fenêtres de toit
- Madame Magali GRANDJEAN-JACQUOT DP 091 175 20 10028 Pose de volets roulants solaires
- Monsieur Thomas BILLOIS
 DP 091 175 20 10029
 Pose de fenêtres de toit et transformation d'une arche
- Monsieur David MOLINA DP 091 175 20 10030 Pose d'une clôture
- Monsieur Guillaume JIDOUARD DP 091 175 20 10031 Ravalement

- Monsieur Christophe DI MAIO DP 091 175 20 10033 Pose d'un portillon
- Monsieur Sébastien GRUCHY DP 091 175 20 10034 Remplacement de fenêtres + pose de volets roulants + remplacement d'une porte de garage
- Monsieur Damien DEBIT DP 091 175 20 10035 Modification de clôture
- Syndicat Mixte Essonne Numérique DP 091 175 20 10036 Installation de la fibre optique
- Jérôme MARCHASSON DP 091 175 20 10037 Ravalement + pose d'une clôture et d'un portail

ÉTAT CIVIL



Naissances:

27 octobre: Anaé NINEUIL



Mariage:

31 octobre: Kévin MOUGENOT & Marie MALCUS



21 novembre : Julien LAMANDÉ & Jihane BELHAJJI



Décès:

<u>26 septembre</u> : Suzanne CAIGNARD veuve THAMTHAM ; <u>9 octobre</u> : Gérard LIEGEOIS ; <u>23 octobre</u> : Denise MALEPART veuve LABOUYSSE ; <u>7 novembre</u> : Simone LUQUET ;

9 novembre : Irène COUPET veuve LEROY ; 9 novembre : Gérard MEUNIER ;

17 novembre: Cécile VASSELIN veuve BOUTROUE; 2 décembre: Michel MARION.

VIE DE LA PAROISSE

Date de la prochaine messe à Corbreuse : Vendredi 25 décembre à 10h00.





PERMANENCE DE Mr José CORREIA Maire de Corbreuse

Si vous souhaitez rencontrer votre Maire, celui-ci vous reçoit sur rendez-vous.



Laëtitia ROMEIRO DIAS Députée de la 3^{ème} circonscription de l'Essonne

Votre Députée vous reçoit sur rendez-vous :

Lundi et mercredi de 10h à 19h Jeudi et vendredi de 10h à 15h Le 1^{er} samedi de chaque mois de 10h à 14h

> Tél : 09 51 12 40 06 Tél : 07 86 61 13 19

 ${\it Mail: laetitia.romeiro dias@assemblee-nationale.fr}$

ou par écrit 11 avenue colonel Rozanoff 91220 Brétigny-sur-Orge



PERMANENCE DE Mr Dominique ECHAROUX Conseiller Départemental du canton de Dourdan

Si vous souhaitez rencontrer votre Conseiller départemental, celui-ci reçoit sur rendez-vous

> Tél: 06.09.75.19.19 Mail: decharoux@cd-essonne.fr



Jocelyne GUIDEZ Sénatrice de l'Essonne

Si vous souhaitez rencontrer votre Sénatrice, celle-ci reçoit sur rendez-vous Tél: 01 42 34 24 78 j.guidez@senat.fr

CAFÉ LE CLOS DE COIGNIÈRES

9 rue des Montceaux <u>Lundi - Mercredi - Jeudi - Vendredi :</u> 7h30 à 13h00 / 16h30 à 19h30

Samedi:

8h00 à 13h00 / 16h30 à 19h30

<u>Dimanche</u>:

9h00 à 13h00 / 16h30 à 19h30

FERME LE MARDI Dépôt de pain

ÉPICERIE « LE MARCHÉ DE GARLANDE »

Place Etienne de Garlande Tél: 09 53 73 91 58

Lundi : 8h0 à 13h00 et 15h30 à 20h00 Du mardi au dimanche : 8h00 à 21h30

Dépôt de pain

INSTITUT DE BEAUTE DOUCE PARENTHÈSE

8 place Etienne de Garlande

douceparenthese.fr

Tél : 01 78 83 76 75 Lundi : 9h00 à 17h30 Mardi : 9h45 à 18h30

Mercredi : fermé Jeudi : 9h45 à 18h30

Vendredi : 9h45 à 19h30 Samedi : 9h00 à 18h30

MASSEUSE KINESITHERAPEUTE

Hélène BAILLY, Masseuse kinésithérapeute, est installée Place de Garlande.

Tél : 01 64 59 49 80 ou 06 23 05 52 72

COIFFEUSE

5 place Etienne de Garlande **Tél: 01 64 59 52 36** Mardi: 9h00 à 19h00

Mercredi : 9h00 à 19h00 Jeudi : 9h00 à 20h00 Vendredi : 9h00 à 19h00 Samedi : 9h00 à 17h00



PHARMACIE DE GARDE

Pour les jours ouvrés, chaque pharmacie assure un service d'urgence nuit une fois par semaine selon la rotation suivante :

Lundi Pharmacie Action Pharma Mardi Pharmacie de la Croix St Jacques

Mercredi Pharmacie du Château Jeudi Pharmacie de Garlande Vendredi Pharmacie de la Gare

Le service de nuit est assuré sur place jusqu'à 22h30 (sauf la pharmacie Jouffroy jusqu'à 21h30) par le pharmacien de garde. En dehors de ces horaires, pour les ordonnances urgentes, le pharmacien n'ouvrira, pour des raisons de sécurité, que sur appel du médecin prescripteur ou de la gendarmerie.

Les week-end, le pharmacien commence sa garde le samedi soir à l'heure habituelle de fermeture jusqu'au lundi matin.

Pour connaître les pharmacies de garde la journée des dimanches et jours fériés :

Site: monpharmacien-idf.fr

Résogardes: audiotel 32 37 (payant)

Pharmacie de Garlande

Aymeric Jouffroy

6 place Garlande - 91410 CORBREUSE

Tél: 01 64 59 99 32

<u>Lundi</u>: 10h00 à 12h30 et 15h30 à 19h30 Mardi au vendredi: 9h00 à 12h30 et 15h30 à 19h30

<u>Samedi</u>: 9h00 à 13h00

Pharmacie du Château

Catherine Chakib

22 rue de Chartres - 91410 DOURDAN

Tél: 01 64 59 86 14

Pharmacie de la Croix Saint-Jacques

Chantal Coquand

C.C. Croix St-Jacques - 91410 DOURDAN

Tél: 01 64 59 86 77

Pharmacie Action Pharma

Bachelart & Dhennin

46 rue Raymond Laubier - 91410 DOURDAN

Tél: 01 64 59 71 71

Pharmacie de la Gare

Catherine Nuel & JP Frangeul 1 rue Amédée Guénée - 91410 DOURDAN Tél : 01 64 59 55 40

MÉDECIN DE GARDE

Le week-end ou un jour férié, de 8h00 à 20h00, en l'absence de votre médecin traitant, composez le 01.64.46.91.91

En cas d'urgence vitale, composez le 15

CHAUFFAGE CENTRAL – COUVERTURE PLOMBERIE – SANITAIRE



ETS DON ERIC

1 Chemin des Ecrouelles 91410 CORBREUSE

Tel: 01 64 59 36 39

boisdam@aliceadsl.fr

Traitement des toitures
Pose d'adoucisseurs





Fabrication artisanale d'huile de lin et dérivés (savon noir, encaustique, huiles alimentaires, etc ...)

24 rue de l'Orme Creux - 91410 Corbreuse 06 82 85 73 47 pour rdv ou www.h-o-c.fr





SAFTI

Cécile FERRENBACH

Conseillère indépendante en immobilier

06 66 54 93 01

cecile.ferrenbach@safti.fr

Agent commercial agissant pour le compte du réseau immobilier SAFTI N° 882 041 106 RSAC de EVRY

www.safti.fr

Un BIEN se VEND dans votre quartier, Vous connaissez un ACQUÉREUR qui RECHERCHE un bien ?

Contactez-moi!

Gagnez 10% HT des honoraires SAFTI en cas de transaction réalisée



AU FIL DES 4 SAISONS

Entretien - Création des Espaces Verts

Elagage - (Devis Gratuit)

1 Rue Saint Périer - CORBREUSF

Stéphane BANCE 01 60 81 92 55 06 10 20 81 33

aufildes4saisons91@sfr.fr















GARAGE LEROY

Toutes marques - Peinture - Mécanique - Carrosserie



- Pneus, vidange, freins, échappement, amortisseurs, train-avant, pare-brise : réparation ou remplacement.
- Paiement en quatre fois sans frais sous réserve d'acceptation du dossier
- Prêt de véhicule

Z.A. de Marly - CORBREUSE - 01.64.59.45.50 Lundi / Vendredi : 8h30 - 12h00 // 13h30 - 18h00 Mardi / Mercredi / Jeudi : 8h30 - 12h00 // 13h30 - 18h30



CLOTURE FENÊTRE MOTORISATION PORTAILS PORTE GARAGE STORES VOLETS

06.14.61.23.09 general@precisal.fr www.precisal.com



